

Projet de mise en place de servitudes d'utilité publique sur les terrains d'assiette ou d'accès aux ouvrages constitutifs du système d'endiguement dénommé « Échangeur A8 » sur les communes de Cannes et Mandelieu La Napoule

Réf. Arrêté n°2023-055 du 21/3/2023 de Monsieur le préfet des Alpes Maritimes à Nice.

E 23000003/06

PROCES-VERBAL DE SYNTHESE

des observations écrites et orales recueillies par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique de référence conduite du 3/04/2023 au 4/05/2023.
(Réf. Art 123-18 du Code de l'environnement)

I – OBSERVATIONS ECRITES (exprimées sur le registre papier en Mairie de MANDELIEU et CANNES-RANGUIN, en ligne sur le site de la préfecture des Alpes Maritimes à Nice, ou par courrier adressé au commissaire enquêteur)

Au cours de l'enquête le public a pu consulter le dossier d'enquête relatif à la mise en place de servitudes d'utilité publique sur les terrains d'assiette ou d'accès aux ouvrages constitutifs du système d'endiguement dénommé « Échangeur A8 » sur les communes de Cannes et Mandelieu La Napoule, s'informer auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences et s'exprimer sur le registre papier, en ligne à l'adresse dédiée et par courrier. Ainsi 2 personnes se sont exprimées durant la période d'ouverture au public dans les conditions suivantes.

Personnes présentes ou représentées :

- Déposée par mail le 20/4/2023 15h01 Laurence et Jean PEIRANO
- Déposée sur le registre papier Mairie Cannes Ranguin le 4/5/2023 à 11h00 Famille FARAUT.

II – OBSERVATIONS PORTANT SUE LE PROJET DE MISE EN CONCODANCE

Les observations écrites et orales exprimées par les personnes reçues ou représentées ne s'opposent pas au projet de servitudes. Elles visent à s'assurer du respect de leurs observations antérieures et à être informées sur les modalités de la procédure.

III- CONTRE PROPOSITIONS

Aucune contre-proposition n'a été exprimée.

IV - QUESTIONS

Néant

Le présent procès verbal comporte 2 pages numérotées de 1 à 2.

Fait et clos, le 09/05/2023.

Commissaire enquêteur.

M. Guy HERON
COMMISSAIRE ENQUETEUR

